

567

Hommage de l'auteur

**Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux**  
**et des Universités du Midi**

QUATRIÈME SÉRIE

Commune aux Universités d'Aix, Bordeaux, Montpellier, Toulouse

XXXIV<sup>e</sup> ANNÉE

**REVUE**  
DES  
**ÉTUDES ANCIENNES**

Paraissant tous les trois mois

**TOME XIV**

N<sup>o</sup> 3

**Juillet-Septembre 1912.**

**A. BLANCHET**

L'avènement de Postume à l'Empire.

**Bordeaux :**

FERET & FILS, ÉDITEURS, 9, RUE DE GRASSI

**Grenoble :** A. GRATIER & C<sup>ie</sup>, 23, GRANDE-RUE

**Lyon :** HENRI GEORG, 36-42, PASSAGE DE L'HÔTEL-DIEU

**Marseille :** PAUL RUAT, 54, RUE PARADIS | **Montpellier :** C. COULET, 5, GRAND'RUE

**Toulouse :** ÉDOUARD PRIVAT, 14, RUE DES ARTS

**Lausanne :** F. ROUGE & C<sup>ie</sup>, 4, RUE HALDIMAND

**Rome :** LOESCHER & C<sup>ie</sup> (BRETSCHNEIDER & REGENBERG), 307, CORSO UMBERTO I

**Paris :**

ALBERT FONTEMOING, 4, RUE LE GOFF

Bibliothèque Maison de l'Orient



134108

# REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES

Tome XIV, 1912, N° 3

## SOMMAIRE

<b>P. Waltz</b> , <i>Hésiode charron et géomètre</i> . . . . .	225
<b>G. Seure</b> , <i>Étude sur quelques types curieux du Cavalier thrace</i> (2 <sup>e</sup> article) . . . . .	239
<b>A. Cuny</b> , <i>Questions gréco-orientales : II. L'hypothèse préhellénique et le gr. βασιλεὺς, hébr. ba'al</i> . . . . .	262
<b>C. Sourdille</b> , <i>Une théorie récente sur la formation du mythe d'Épaphos</i> . . . . .	267
<b>A. Jardé</b> , <i>Aineia ou Ainos?</i> . . . . .	277
<b>E. Ernault et J. Hatzfeld</b> , <i>Ἀγγαρῆος - Ἐγγαρῆος</i> . . . . .	279
<b>J. Déchelette</b> , <i>La pomme des lances antiques</i> . . . . .	282

## ANTIQUITÉS NATIONALES

<b>C. Jullian</b> , <i>Notes gallo-romaines : LV. Ulysse en Germanie</i> . . . . .	283
<b>Ph. Fabia</b> , <i>Officiers gaulois dans les légions romaines au 1<sup>er</sup> siècle de notre ère</i> . . . . .	285
<b>A. Blanchet</b> , <i>L'avènement de Postume à l'Empire</i> . . . . .	292
<i>Questions hannibaliques : XII. T. Montanari</i> , <i>Journal de la marche d'Hannibal</i> . . . . .	299
<b>Ch. de la Roncière</b> , <i>L'Exposition géographique à la Bibliothèque Nationale</i> . . . . .	305
<b>E. Pottier et R. Vallois</b> , <i>La pièce énigmatique de Jersey</i> . . . . .	306
<b>E. Pottier</b> , <i>Mater Canum</i> . . . . .	307
<b>C. Jullian</b> , <i>Chronique gallo-romaine</i> . . . . .	308

## BIBLIOGRAPHIE

J. VAN LEEUWEN, *Aristophane* (**P. Mazon**), p. 313. — STARKIE, *Les Acharniens* (**P. Mazon**), p. 314. — Dr W. SÜSS, *Les Grenouilles* (**P. Mazon**), p. 315. — H. WEBER, *Aristophanische Studien* (**P. Mazon**), p. 316. — H. RICHARDS, *Aristophane* (**P. Mazon**), p. 317. — A. MEILLET, *Étude comparative des langues indo-européennes* (**C. Jullian**), p. 318. — STURTEVANT, *Labial Terminations* (**A. Cuny**), p. 318. — KÜHNER-HOLZWEISSIG-STEGMANN, *Grammatik der lateinischen Sprache* (**P. Vallette**), p. 319. — P. MONCEAUX, *Le Donatisme et Tingad chrétien*, (**A. Dufourcq**), p. 322. — R. MASSIGLI, *Musée de Sfax* (**C. Jullian**), p. 324. — ROLLESTON, *Myths and Legends of Celtic race* (**G. Dottin**), p. 324. — V. MORTET, *L'Architecture au Moyen-Age* (**C. Jullian**), p. 325. — L. RONZÉVALLE, *Les emprunts turcs dans le grec vulgaire de Roumélie et spécialement d'Andrinople* (**P. Fournier**), p. 326.

## CHRONIQUE DES ÉTUDES ANCIENNES

Dictionnaire de Saglio (**G. Radet**) . . . . . 328

## GRAVURES

Carte de la région de Gap, p. 302. — Représentations du Cavalier thrace, p. 240, 244, 246, 247, 248, 250. — Monnaie de Postume, p. 297.

## DIRECTION ET RÉDACTION :

ANTIQUITÉ CLASSIQUE  
**M. Georges RADET**  
9 bis, rue de Cheverus  
BORDEAUX

ANTIQUITÉS NATIONALES  
**M. Camille JULLIAN**  
30, rue du Luxembourg  
PARIS (VI<sup>e</sup>)

L'AVÈNEMENT DE POSTUME A L'EMPIRE

## L'AVÈNEMENT DE POSTUME A L'EMPIRE

(Monument numismatique qui se rapporte à ce fait historique<sup>1</sup>.)

Beaucoup d'auteurs ont déjà présenté l'histoire de Postume d'après les textes trop rares que nous possédons. Mais il semble qu'on puisse encore apprécier différemment les épisodes qui marquèrent l'avènement de ce général gaulois.

M. Cassianus Latinus Postumus fut préposé par Valérien au gouvernement des Gaules, vers 253<sup>2</sup>. Postume était d'une naissance obscure; mais Valérien le considérait comme capable de maintenir la discipline militaire, la justice dans les tribunaux et la dignité dans les assemblées. Assurément les discours et les lettres des auteurs de l'Histoire auguste sont en général peu dignes de foi; aussi nous ne tiendrons pas pour certain que Valérien ait admiré son nouveau général, qu'il l'ait jugé digne d'occuper la place d'un prince et que l'empereur ait attendu les remerciements des Gaulois pour la faveur qu'il leur avait faite en leur donnant un tel gouverneur. Une expansion amicale aussi démesurée ne répondait guère à la politique des empereurs romains; elle décèle beaucoup plus l'exercice littéraire d'un historien de second ordre.

Que si Valérien confia à Postume son fils Gallien<sup>3</sup>, il ne faut pas oublier que ce dernier n'était déjà plus un tout jeune homme<sup>4</sup>.

1. Mémoire lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 10 mai 1912.

2. « Transrenani limitis ducem et Galliae praesidem Postumum fecimus » (Trebellius Pollio, *Trig. Tyr.*, 3, 9). On a tenté de reculer jusque vers la fin de 260 la date où Postume devint gouverneur des Gaules (Tillemont, *Hist. des emper.*, 1690-1697, t. III, p. 448 et 704; cf. G. Goyau, *Chronologie de l'empire romain*, p. 307. Dans ce dernier ouvrage la date est d'ailleurs donnée comme incertaine). Il paraît très probable que Postume était déjà gouverneur lorsqu'il reçut la mission de diriger l'éducation militaire de Gallien.

3. Vopiscus, *Vita Aureliani*, 8, 2.

4. Sur l'âge de Gallien à ce moment, voy. M.-A. Roger, *Fragments d'histoire*, Paris [1896], p. 5.

La mesure prise par Valérien pouvait donc avoir un double but : Il donnait à son fils un guide habile dans l'art militaire ; mais il plaçait aussi près du général favori un membre de la famille impériale dont la présence devait mettre obstacle à des visées ambitieuses.

Postume et Gallien furent heureux et mirent les Germains en déroute dans trois batailles dont la dernière est qualifiée de *Victoria Germanica maxima*<sup>1</sup> sur des monnaies de Gallien qu'on peut classer au commencement de l'année 258.

Puis Gallien, inquiet de la révolte d'Ingenus, retourna en Italie et laissa sur les bords du Rhin son fils aîné, nommé César. Trebellius Pollio dit que celui-ci fut confié au gouverneur des Gaules<sup>2</sup> ; mais Zosime<sup>3</sup> et Zonaras<sup>4</sup> assurent que Gallien remit son fils entre les mains de Silvanus, tribun des troupes cantonnées à Cologne.

La suite des événements prouve, à mon sens, que cette seconde version doit être la vraie<sup>5</sup>.

Pourquoi Gallien, qui avait été confié à Postume, fit-il au valeureux général l'injure de donner à un inconnu la mission de veiller sur le jeune César ?

J'imagine que Gallien trouva trop dure la tutelle de Postume, et que l'orgueil du prince dut souffrir, car, dans les expéditions contre les Germains, il paraissait ce qu'il était : un élève<sup>6</sup>.

Enfin, il est à présumer que ces expéditions apprirent à Gallien ce qu'il devait d'ailleurs prévoir aisément : que Postume était aimé de ses troupes, qu'elles le suivraient

1. Cohen, *Desc. des m. impér.*, 2<sup>e</sup> éd., t. V, p. 455, n<sup>os</sup> 1185 à 1189. Cet auteur traduit *Victoria G. M.* que portent les monnaies par *Victoria Germanici maximi* ; mais beaucoup d'autres pièces portent la légende complète *Victoria germanica*. Il est donc rationnel de compléter l'autre légende par *Maxima*.

2. *Trig. Tyr.*, 3, 2 : « quasi custodi vitæ et morum et actuum imperialium institutori. »

3. Zosime, I, 38.

4. Zonaras, XII, 24.

5. C'est celle qu'adopte M. Edgar Zéxort, sans donner de raison (*De Gallicanis imperatoribus*, 1880, p. 9).

6. Amédée Thierry a compris ce sentiment (*Hist. de la Gaule sous la domination romaine*, 1866, t. I, p. 314). Mais il accorde à la lettre de Valérien, citée par Vopiscus, une importance qu'elle ne saurait avoir. Ainsi que je le disais plus haut, les documents de ce genre, cités dans l'Histoire auguste, sont probablement presque tous faux (Léon Homo, *Essai sur le règne de l'emp. Aurélien*, 1904, p. 13). Cf. sur cette question, la thèse récente de Hohl, *Vopiscus und die Biographie des Kaisers Tacitus*, 1911 ; on y trouvera une critique sévère de l'Histoire auguste.

aveuglement et qu'il deviendrait un personnage dangereux pour la puissance de l'empereur.

Gallien pensa peut-être que son fils et Silvanus feraient, à Cologne, une salutaire opposition au pouvoir de Postume, déjà trop développé pour être brisé violemment.

Quelle que soit la raison véritable de l'acte de Gallien, il eut une conséquence inévitable : la rivalité entre Postume et Silvanus. Celui-ci, profitant du prestige que lui donnaient ses fonctions de gouverneur du fils de Gallien, contrariait les ordres de Postume au nom du jeune prince. Les froissements d'amour-propre ne tardèrent pas à amener la crise fatale.

Une tribu de Francs avait traversé le Rhin et Postume ne les avait rejoints qu'à leur retour, alors qu'ils étaient alourdis par le produit de leurs pillages ; il les vainquit et leur reprit le butin<sup>1</sup>. Mais il ne tarda pas à recevoir l'ordre de venir déposer à Cologne tout ce qu'il avait enlevé aux Barbares.

Aussitôt Postume proposa à ses troupes de rendre ce butin qu'elles avaient déjà partagé<sup>2</sup>.

On a dit que cette conduite était adroite, car le général pouvait se faire un mérite de l'obéissance de ses soldats ou profiter de leur colère<sup>3</sup>.

Remarquons que le piège tendu à Postume par Silvanus était aussi très habile<sup>4</sup> : comme tribun, celui-ci savait parfaitement que les troupes n'accepteraient pas de rendre leur butin<sup>5</sup> ; il savait aussi que Postume ne pouvait guère se dispenser de

1. Zonaras, XII, 24 : Λαθοῦσί τισι καὶ διαβᾶσι τὸν ποταμὸν καὶ λείαν ἐπαγομένοις πολλήν ἐν τῷ ἐπανεῖναι ἐπέθετο,...

2. *Ibid.* : καὶ πολλοὺς μὲν ἀνείλε, τὴν δὲ λείαν ἀπέλειτο ξύμπασαν, καὶ αὐτίκα τούτῃ τοῖς στρατιώταις διένειμεν. ὁ μαθὼν ὁ Ἀλβανός, πέμψας ἀποκομισθῆναι αὐτῷ καὶ τῷ νέῳ Γαλιένῳ τὴν λείαν ἀπήτει. καὶ ὁ Ποστούμος συγκαλέσας τοὺς στρατιώτας εἰσέπραττεν ἐξ αὐτῶν τὰ τῆς λείας, εἰς ἀποστασίαν αὐτοῦ παρακινήσαι μηχανώμενος. ὃ καὶ γέγονε.

Dans ce texte, Silvanus est nommé Albanus. Mais les deux noms ont plusieurs lettres communes. Et l'on sait que Zonaras fit sa compilation, d'ailleurs utile, au commencement du XI<sup>e</sup> siècle, d'après des manuscrits qui avaient sans doute été copiés plus d'une fois.

3. F. de Bréquigny, *Hist. de Postume*, dans les *Mém. de l'Acad. des Inscr. et b.-l.*, 1758-1760, t. XXX, p. 341 ; cf. M. Roger, *loc. cit.*, p. 13.

4. Amédée Thierry se trompe lorsqu'il écrit que l'ordre de Silvanus était « le comble de la légèreté » (*Op. cit.*, p. 328).

5. Cette question de butin devait d'ailleurs coûter la vie à Postume. Il fut tué par ses soldats, qui voulurent, malgré lui, piller Mayence, après la victoire sur Lélien, en 268 ou plutôt à la fin de 267.

transmettre l'ordre, qui paraissait venir du fils de l'empereur. C'est qu'en effet le butin, repris aux Francs, n'était que la propriété des citoyens romains, établis sur les bords du Rhin; et Postume, en sa qualité de *transrhenani limitis dux*, ne pouvait qu'être blâmé d'avoir laissé aux Barbares l'occasion d'exercer leurs rapines.

Silvanus devait donc espérer que Postume serait massacré par ses légionnaires s'il faisait strictement son devoir; ou bien que, ne pouvant contraindre ses troupes à l'obéissance, il serait lui-même acculé à la révolte. Car, à cette époque, personne n'eût songé à une simple démission, qui livrait le faible à son ennemi. Assurément, les soldats de Postume n'étaient pas sans connaître la rivalité de leur général et de Silvanus : ils aimèrent mieux soutenir celui qui n'avait pas contesté leur droit au butin. Avec cette décision ordinaire des légions du III<sup>e</sup> siècle, ils allèrent jusqu'à l'irréparable, arrachant des enseignes les effigies de Gallien et de son fils et proclamant Postume *imperator*.

Trebellius Pollio, qui était un Romain d'Italie, croyait que la cause de l'élévation de Postume résidait dans la haine que les Gaulois avaient pour Gallien et le mépris qu'ils professaient pour l'autorité d'un enfant<sup>1</sup>. Que Gallien ait pu paraître efféminé et débauché aux peuples de la Gaule, c'est possible, car la dure lutte contre les Germains, alors que Gallien suivait l'armée sous la tutelle de Postume, fut certainement l'œuvre de ce dernier. Mais les Gaulois devaient se soucier fort peu de Gallien, et, d'autre part, il ne semble pas que le réveil du sentiment national ait été très fort à ce moment<sup>2</sup>. On n'en trouve du moins aucune trace sur les monnaies.

D'ailleurs on peut être certain que les légions de Postume ne se préoccupèrent en aucune manière du sentiment des populations. Les soldats avaient été à la victoire sous la

1. Treb. Pollio, *Trig. Tyr.*, 3, 3: « Cum Galli vehementissime Gallienum odissent, puerum autem apud se imperare ferre non possent, eum, qui commissum regebat imperium, imperatorem appellarunt. »

2. Il n'avait sûrement guère de racines puisque Tetricus n'hésita pas, seize ans plus tard (en 273), à remettre le pouvoir à un empereur comme Aurélien, qui lui paraissait capable de gouverner le peuple romain.

conduite d'un général qui était populaire parmi eux; ils ne prenaient guère en considération la lointaine autorité de Gallien. L'élévation de Postume à l'Empire n'est qu'un fait semblable à tant d'autres, survenus dans l'histoire de Rome, depuis la fin de la dynastie des Antonins.

Postume n'avait plus à hésiter: il marcha sur Cologne où Silvanus résidait avec le fils de Gallien<sup>1</sup>.

Nous ne savons si Bréquigny a raison de croire que le siège dura une année entière; les suites de l'opération sont assez obscures<sup>2</sup>. Selon Zosime, Postume exigea qu'on lui livrât le prince et son gouverneur; les défenseurs de la ville lui obéirent et les deux captifs furent mis à mort. Si l'on en croit Trebellius Pollio, qui suit son idée, l'exécution fut réclamée par les Gaulois, ennemis déclarés de Gallien; car Postume avait un caractère trop généreux pour exiger le supplice des vaincus.

Ici encore, il faut compter avec l'esprit militaire du III<sup>e</sup> siècle. C'était une coutume ordinaire de supprimer ceux qui, par un jeu mystérieux du sort, pouvaient redevenir les maîtres de la situation: les légions ne voulaient pas être décimées et, si elles étaient attachées au chef qu'elles s'étaient choisi, elles tenaient à ce que les liens fussent indissolubles.

Il n'en faut pas davantage pour expliquer l'assentiment donné par Postume à un massacre qu'il n'eût peut-être pas demandé. D'ailleurs, ainsi qu'on l'a déjà dit<sup>3</sup>, la mort du César ne pouvait qu'être utile à la cause de Postume: celui-ci demeurait seul maître et protecteur de la Gaule.

C'est ainsi, je crois, qu'il faut envisager les événements précurseurs de la fondation de cet Empire gaulois, qui procura à notre pays, pendant quelques années du moins, une sorte de Renaissance, dont les manifestations sont apparentes dans la Numismatique.

1. Zosime, I, 38 (éd. de la Byz. de Bonn, p. 36).

2. L'hypothèse la plus invraisemblable est celle de M. Émile Lépaule, qui plaçait la prise de Cologne et la mort du fils de Gallien, en 266 (*Rev. numism.*, 1887, p. 253 à 258). Je rappellerai seulement que les monnaies de Postume portent les indications de dix années de règne. Il ne paraît pas possible que Cologne ait résisté pendant huit années aux efforts de Postume, maître reconnu de toute la Gaule.

3. M. Roger, *loc. cit.*, p. 16.

On n'a signalé jusqu'à présent aucun monument relatif à l'avènement de Postume. Cependant une pièce de bronze, d'une composition exceptionnelle<sup>1</sup>, mérite d'être examinée sous ce rapport.

On y voit Postume, élevé sur une estrade (*suggestus*) et couronné par deux Victoires; au-dessous se pressent des soldats avec trois chevaux; au fond on aperçoit plusieurs



enseignes militaires. A l'exergue sont alignées des armes<sup>2</sup> et, au-dessous, on lit ADLOCVTIO.

Aucune explication satisfaisante n'a été proposée pour cette pièce remarquable<sup>3</sup>.

Or, on a vu plus haut que Postume harangua ses troupes pour leur communiquer l'ordre qu'il avait reçu de déposer à Cologne le butin reconquis sur les Francs. Il est donc vraisemblable que le précieux petit monument de bronze fait allusion au discours de Postume, bientôt suivi par les acclamations des soldats. Les armes, figurées à l'exergue, représentent sans doute les dépouilles des Francs, et, si l'on acceptait l'explication, on aurait ainsi le plus ancien monument relatif au peuple

1. Bien que de la dimension du « grand bronze », elle a été considérée comme un médaillon (J. de Witte, *Recherches sur les empereurs qui ont régné dans les Gaules au III<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne*, 1868, pl. I, n<sup>o</sup> 6). Un véritable médaillon, plus grand et plus épais, aux mêmes types, est malheureusement très mal conservé.

2. Les dessins publiés par Jean de Witte et Henry Cohen sont tous deux inexacts, surtout pour l'exergue. En réalité des cuirasses alternent avec des boucliers hexagones et des javelots.

3. Récemment on a cru reconnaître dans cette scène un hommage ordinaire des vétérans (cf. Paul Bordeaux, *L'édit de l'empereur Constantin I<sup>er</sup> rendu à Beauvais en 328, au profit des vétérans de ses armées*, 1909, p. 19).

franc, qui avait paru dans l'Histoire vers 241<sup>1</sup>, c'est-à-dire seize années plus tôt.

Tout s'accorde d'ailleurs pour donner une grande vraisemblance à notre hypothèse: des soldats acclamant un empereur couronné par des Victoires; des trophées d'armes rappelant encore des succès remportés sur des ennemis, et surtout ce simple mot *Adlocutio*, indiquant nettement l'origine du triomphe définitif du nouveau prince<sup>2</sup>.

ADRIEN BLANCHET.

1. Lorsqu'ils furent défaits, près de Mayence, par Aurélien, alors tribun de la sixième légion *Gallicana*.

2. Assurément il existe des monuments numismatiques contemporains, qui sont analogues à celui dont nous venons de proposer une explication. Ainsi, un médaillon de Gallien et de Salonine représente ces deux souverains, haranguant des soldats. Mais la composition n'a pas l'ampleur qui donne aux médaillons de Postume une valeur toute particulière.